



CONGRÈS 2025

de la Société Française de Santé Publique

#SFSP2025 • LILLE • 5 - 7 NOVEMBRE

SC 18 : Session de
communications orales

DOMICILIATION ET PARCOURS DE SOINS

ÉTUDE QUALITATIVE SUR LES BIDONVILLES DE « BATÊTES » A STAINS, FRANCE



Juan Diego Poveda Avila¹, Bogdan Pinte².

¹Réferent sciences sociales à Médecins du Monde France; ²Travailleur Social à Médecins du Monde France.

Laurence Goldbaum, Viviane Jegou, Olivia Speed, Claudia Capra et Marie-Claude Lachaze.

#SFSP2025

La domiciliation administrative : un cadre légal favorable mais un accès restreint

- Diversité de moyens pour démontrer le lien avec la commune, y inclus « le seul moyen déclaratif de la personne, sans nécessité de fournir de justificatifs » (Guide juridique de la domiciliation, 2024)
- Des refus ou non-recours constatés pour des personnes en situation d'habitat précaire dans différents départements français dont la Seine-Saint-Denis.
- Des situations de discrimination à l'égard des personnes perçues comme rom et habitant dans des bidonvilles.
- Études précédentes en France se sont déjà intéressées à l'impact du parcours résidentiel sur la santé des personnes sans domicile stable, ou aux difficultés administratives auxquelles celles-ci se voient confrontées pour la prise en charge de leurs besoins médico-sociaux.
- Peu d'études concernant spécifiquement le lien entre la domiciliation administrative et le parcours de soins.
- Déséquilibre CCAS vs org agréées (OA) en charge de la domiciliation administrative.

Les actions de Médecins du Monde dans les bidonvilles

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES



Accès aux droits



Accès aux soins

PLAIDOYER

Accès aux soins (PASS de ville, PASS hospitalières)

Prises en charge des frais de santé (AME, PUMA, CSS, DSUV...)

Résorption des bidonvilles

Accès à la domiciliation

- Documentation
- Alliances
- Actions collectives
- Rencontres et interpellations

Recherche opérationnelle

Relation MdM- CCAS de Stains et instances concernées

Local

Régional

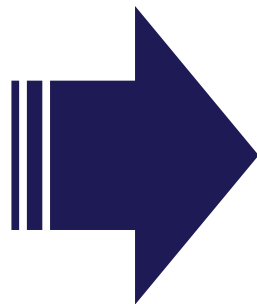
National

La recherche comme outil de plaidoyer



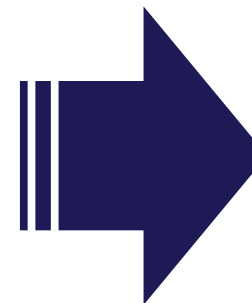
Objectif de recherche

Comprendre comment le parcours de soins des habitants des bidonvilles à Stains peut être entravé ou facilité par l'obtention ou non d'une domiciliation administrative.



Méthodologie

- 21 entretiens semi-directifs auprès de 11 habitant.e.s des bidonvilles, 3 intervenant.e.s associati.ve.s et 7 professionnel.le.s institutionnel.le.s. entre janvier 2024 et juin 2025.
- Participation active de l'équipe plaidoyer.
- Validation du protocole par le Comité d'éthique de la recherche de Paris-Cité.
- Analyses par théorie ancrée.



Objectif de plaidoyer

Identifier des leviers et pistes d'amélioration pour faciliter l'accès à la domiciliation administrative au sein des CCAS.

Comprendre le parcours de soins

LE PARCOURS DE SOINS COMME PROCESSUS POUR ÊTRE RECONNU-E SUJET DE DROITS

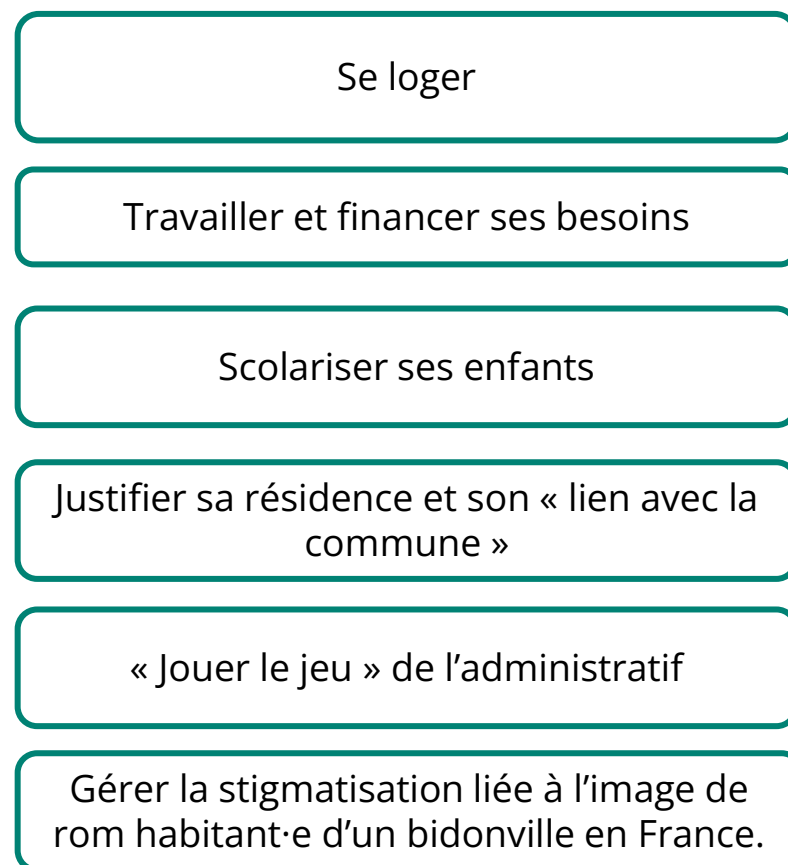
- Le parcours est un cheminement de vie, façonné par les choix, les interactions et les imprévus (Zimmerman, 2013).
- Pour accéder aux soins, il ne suffit pas d'avoir des droits : encore faut-il être reconnu·e comme une personne capable de les faire valoir. (Lejeune, 2014).

LE PARCOURS DE SOINS COMME EXPÉRIENCE DE GESTION DE SANTÉ

- La trajectoire de soins « embarque » beaucoup plus que la maladie en tant que telle». (Rothier Bautze et Troisoef, 2021):
- Il s'agit aussi de déplacements, des ancrages et des ruptures. Jolivet (2007),
- Les trajectoires de soins ne sont pas linéaires : elles sont fragmentées, complexes, et souvent conditionnées par des logiques administratives

Constat 1 : L'adresse est essentielle pour être reconnu-e comme sujet de droits afin d'accéder aux soins

Parcours de soins : Être reconnu-e en tant que sujet de droits



Avoir une adresse

Logement ou
hébergement
ayant une
adresse

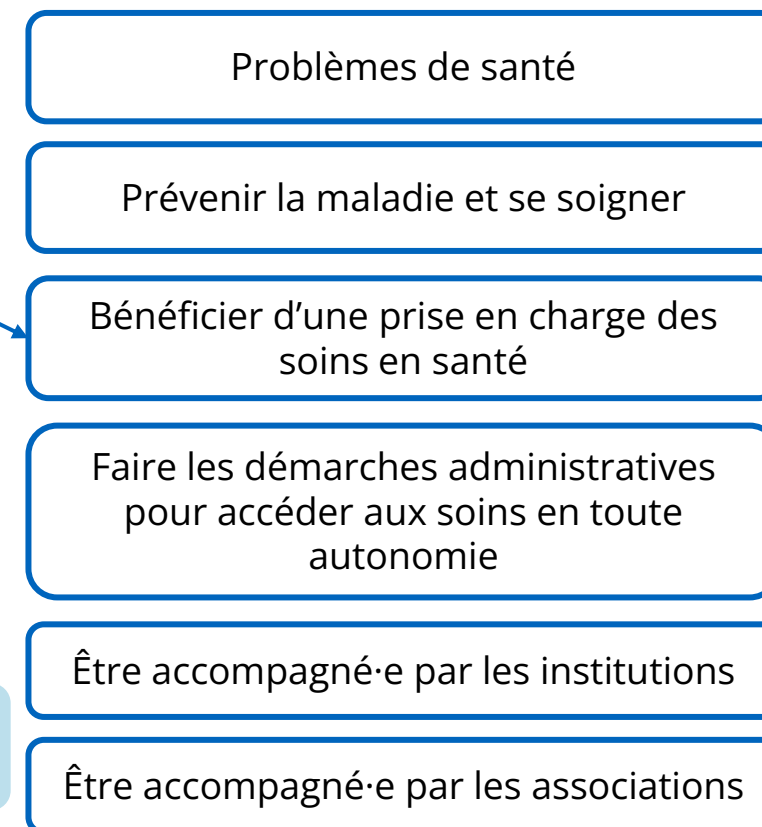
Domiciliation
administrative

CCAS

Organisme
agréé

Hôpitaux

Parcours de soins : expérience de gestion de santé



Constat 1 : L'adresse est essentielle pour être reconnu-e comme sujet de droits

L'adresse pour faire des démarches administratives

“

Je ne sais pas pourquoi nous avons nécessairement besoin d'une adresse de domicile si nous voulons inscrire notre enfant à l'école, je ne sais pas non plus. Je ne sais pas non plus quel est le lien entre la maison et l'école. (Habitante, 30-40 ans).

”

“

C'est normal d'avoir une adresse de domicile. Il peut y avoir des choses liées à la CAF ou concernant la couverture médicale et si on n'est pas au courant, alors c'est plus difficile. (Habitant, 18-30 ans).

”

L'adresse pour des besoins au quotidien

“

Si la police de la route me demande une adresse. "Oui, j'habite ici. À Stains ». C'est très bien d'avoir un document d'ici, en France et que l'on peut montrer, je veux dire que l'on puisse prouver. Si la police m'arrête et que je dois justifier de mon lieu de résidence. Il est inutile que je lui dise verbalement et que je ne lui dise pas. Je veux dire, lui montrer un document légal, bien sûr, que j'habite ici à Stains. (Habitant, 50-60 ans).

”

Constat 2 : Une instruction de dossiers basée sur l'examen des documents mais aussi sur le récit et la posture des personnes.



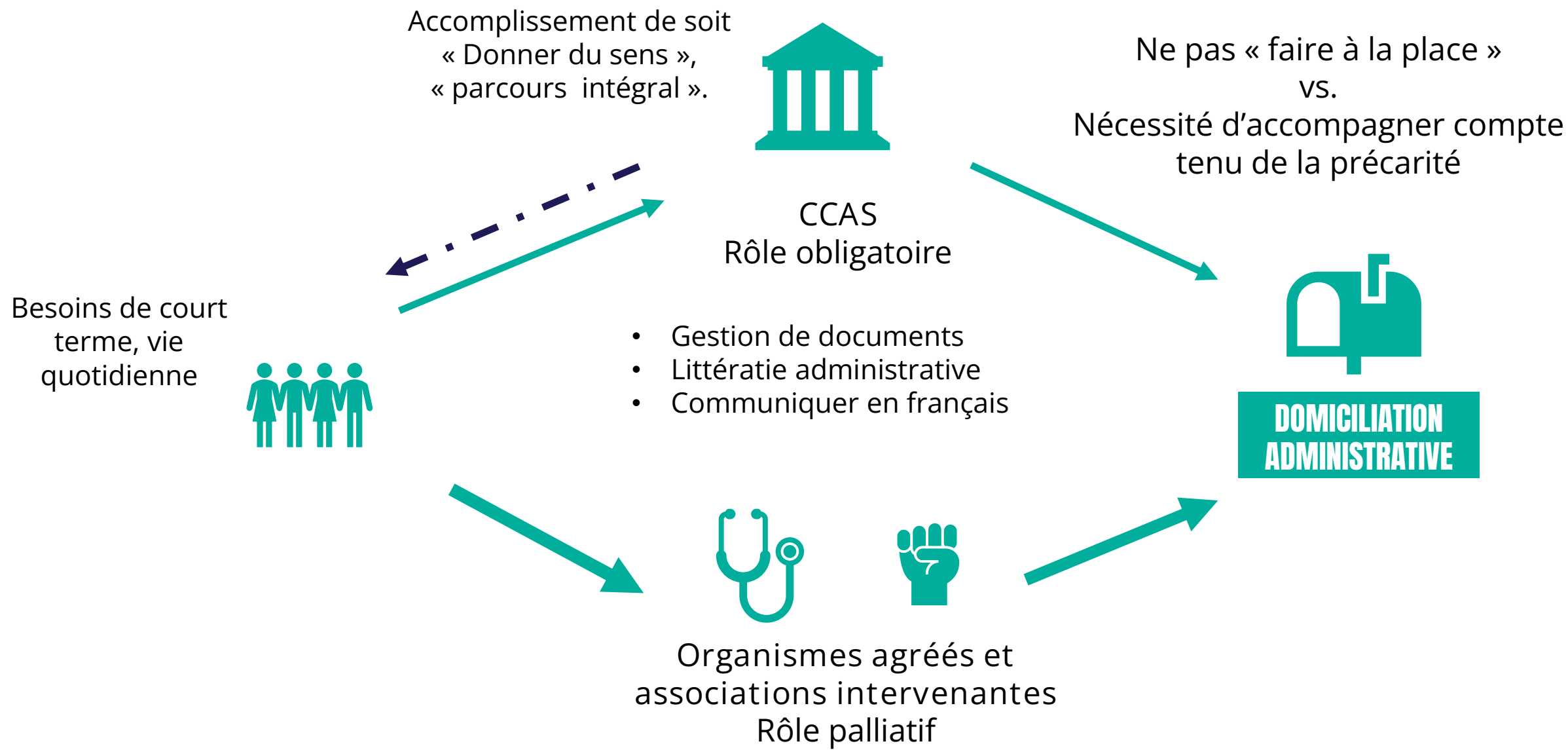
- Un cumul de justificatifs demandé. Justifié par une volonté de compréhension globale de la situation et de rendre le dossier le plus solide possible.
- Difficultés des habitant.e.s à obtenir certains justificatifs.



- Face à face privilégié pour avoir une « meilleure compréhension des situations individuelles ».
- Récit oral jugé par sa cohérence et sa clarté. Importance du « ressenti ». Des éventuelles démarches de « vérification »
- Attestations de suivi (associatives ou institutionnelles) qui « rassurent » et apportent crédibilité.
- Attentes institutionnelles quant à l'assiduité et à l'engagement des personnes dans leurs démarches d'accès aux droits.

Formes de suspicion (Fassin, 2005) et de contrôle social de l'Etat :
« l'exigence d'autonomie et d'accomplissement de soi pour être un sujet social » (Bouquet, 2012)

Constat 3 : Des difficultés et des leviers pour faire les démarches en autonomie



Discussion et apprentissages

LES LIMITES DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES ASSOCIATIONS

- L'accompagnement par des associations facilite l'accès à la domiciliation.
- Cependant, risque de limiter davantage l'accès pour les personnes éloignées de l'intervention des associations.

QUEL RÔLE DE L'ÉTAT CONCERNANT LA LITTÉRATIE ADMINISTRATIVE ?

- Contraste entre une attente institutionnelle visant la vision globale du projet de vie vs. Des attentes pragmatiques de la part des habitant.e.s.
- Enjeu de l'interprétariat et des modalités de communication et d'information auprès des habitant.e.s.

DES NOUVELLES APPROCHES POUR LE PLAIDOYER

- Solutions palliatives efficaces, mais les principales barrières à la domiciliation administrative persistent. Difficultés d'accès aux solutions contentieuses.
- Les CCAS peuvent être à la fois des cibles et des alliés du plaidoyer.

Recommandations - Plaidoyer

RECOMMANDATION 1

Renforcer la formation des agents en charge de la domiciliation, en intégrant un volet spécifique sur les publics précarisés et la prévention de la discrimination.

RECOMMANDATION 2

Améliorer la visibilité du service de domiciliation et l'accès à une information claire, multilingue et adapté aux publics concernés.

RECOMMANDATION 3

Mettre en place un accueil sans RDV pour la réception des dossiers et un accès à l'interprétariat professionnel pour les agent·es instructeur·rices

RECOMMANDATION 4

Reconnaître le lien des personnes qui vivent à la rue ou en habitats précaires (squats, bidonvilles, ...) avec les communes où elles séjournent, indépendamment de la forme et du statut de leur habitat.

RECOMMANDATION 5

Proposer un accompagnement social systématique des personnes domiciliées pour favoriser l'accès effectif à l'ensemble de leurs droits sociaux.

Stratégie de plaidoyer et perspectives



- Séances d'appropriation des résultats auprès des parties prenantes.
- Rencontres et interpellations institutionnelles (Collectif Domiciliation Île de France)
- Restitution auprès des personnes concernées.

Références

- Rothier Bautzer, Eliane, et Aurélien Troisoefus. 2021. « De quoi le parcours de soins est-il le nom ? » *Sciences de la société*, no 107 (août): 107. <https://doi.org/10.4000/sds.12938>.
- Bouquet, Brigitte. 2012. « Analyse critique du concept de contrôle social: Intérêts, limites et risques ». *Sociologie. Vie sociale* 1 (1): 15-28. <https://doi.org/10.3917/vsoc.121.0015>.
- Fassin, Didier. 2005. « Compassion and Repression: The Moral Economy of Immigration Policies in France ». *Cultural Anthropology* 20 (3): 362-87.
- Jolivet, Violaine. 2007. « La notion de trajectoire en géographie, une clé pour analyser les mobilités ? » *Echo-Géo*, no 2 (septembre): 2. <https://doi.org/10.4000/echogeo.1704>.
- Lejeune, Aude. 2014. « Accès au droit en France : la socialisation juridique comme condition de l'accès aux droits ». *Sociologie. Les Politiques Sociales* 34 (2): 48-57. <https://doi.org/10.3917/lps.143.0048>.
- Ministère du travail de la santé et des solidarités. 2024. « Guide juridique de la domiciliation guide juridique de la domiciliation des personnes sans domicile stable ». www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr.